



Toulouse, le 09 MARS 2010

NOTIFICATION D'UN

ARRETE PREFECTORAL

N.B : Délai et voies de recours (application de l'article R421-5 du code de justice Administrative et de la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 modifiée)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- Soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le préfet de la Haute-Garonne, Place Saint-Etienne – 31038 Toulouse cédex
- Soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau – 75800 PARIS
- Soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 68 rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DES RELATIONS

AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau de l'intercommunalité

DRLC/1/AP/SJ/2010

**ARRETE PORTANT ADHESION DE COMMUNES ET MODIFICATION STATUTAIRE
DU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE**

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.5211-5 et suivants et L.5721-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes associant des collectivités territoriales, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (syndicats mixtes dits ouverts),

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 février 2009 donnant délégation de signature à Madame Françoise SOULIMAN, Secrétaire Générale de la préfecture de la Haute-Garonne,

VU l'arrêté en date du 23 décembre 2009 portant création du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne (SMEA-31), modifié par l'arrêté préfectoral du 02 février 2010,

VU les délibérations des conseils municipaux des communes de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (21/01/2010), LUX (24/09/2009) et MAZERES SUR SALAT (09/02/2010) sollicitant leur adhésion au Syndicat Mixte précité,

VU les délibérations du 07 janvier 2010 et 11 février 2010 par lesquelles le conseil syndical du syndicat mixte précité a approuvé à l'unanimité ces demandes d'adhésion et à procédé à la modification de ses statuts notamment s'agissant des limites géographiques des commissions territoriales,

CONSIDERANT que les conditions prévues aux articles 7-1 (adhésion) et l'article 22 (modifications statutaires) des statuts du SMEA-31, qui stipulent notamment que toute collectivité territoriale, groupement de collectivités territoriales ou toute autre personne morale de droit public peut adhérer au syndicat mixte par délibérations concordantes de l'organe délibérant de la personne publique intéressée et du conseil syndical du syndicat mixte dans les conditions définies à l'article 22 relatif aux modifications statutaires (majorité simple des membres qui composent le comité syndical), sont réunies,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne,

ARRÊTE :

ARTICLE 1° Les communes de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, LUX et MAZERES SUR SALAT sont autorisées à adhérer au SMEA-31.

ARTICLE 2 – La liste des établissements publics membres du SMEA-31 (annexe I des statuts) est modifiée en conséquence et sera annexée au présent arrêté.

... / ...

ARTICLE 3 – Le SMEA-31 est autorisé à modifier l'annexe II de ses statuts relative à la liste et limites du ressort géographique des commissions territoriales ainsi qu'il suit :

➤ Le périmètre des commissions territoriales est modifié comme suit :

- Les communes de Bragayrac et Cambarnard, actuellement intégrées à la commission territoriale « Coteaux du Touch » seront rattachées à la commission territoriale « Aussonnelle ». Ces communes sont membres du SIVOM de Saint-Lys qui est adhérent au syndicat mixte pour l'assainissement collectif et intégré à la commission territoriale « Aussonnelle » ;
- La limite de la commission territoriale « Hers-Ariège » intégrera les communes de Beateville, Gardouch, Lagarde, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Renneville et Vieilleville qui se situent actuellement dans la commission territoriale « Sud Lauragais », afin de prendre en compte les limites géographiques du Syndicat intercommunal des eaux des coteaux Hers-Ariège ;
- La limite de la commission territoriale « Banlieue sud-ouest » intégrera les communes de Lamasquère, Labastidette et Saint-Clar de Rivière qui se situent actuellement dans la commission territoriale « coteaux du Touch » afin de prendre en compte les limites géographiques du SIVOM de la Saurdrune ;

➤ Le Syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère rattaché initialement à la commission territoriale « Région de Saint-Béat-Luchonnais » est transféré vers la commission territoriale « saint-gaudinois »

ARTICLE 4 – Le SMEA-31 est autorisé à intégrer à ses statuts une annexe relative à la liste des membres du syndicat mixte par commission territoriale dont un exemplaire sera annexé au présent arrêté.

ARTICLE 5 – Les collectivités membres adhèrent au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne pour les compétences optionnelles telles qu'elles figurent en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 6 – Le secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Garonne et le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans chacun des établissements et collectivités membres, et dont un extrait sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à TOULOUSE, le 08 Mars 2010

LE PREFET,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Haute-Garonne

François BRUBMAN

Annexe à l'Arrêté préfectoral portant adhésion de collectivités au Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne

Communes ou groupements	Compétences transférées									
	Production d'eau potable	Transport et stockage	Distribution	Collecte des eaux usées	Transport des eaux usées	Traitement des eaux usées	Assainissement non collectif	Eaux pluviales	Irrigation	Assistance technique
Conseil Général	X	X				X			X	
AIGREFEUILLE		.					X			
ANTIGNAC	X	X	X	X	X	X	X			
ARBAS	X	X	X	X	X	X	X			
ARGUT-DESSOUS	X	X	X							
ARTIGUE	X	X	X				X			
ASPET	.	.		X	X	X	X	X		
AURIAC SUR VENDINELLE		.		X	X	X				
AUSSEING	X	X	X	X	X	X	X			
AUTERIVE								X		
AVIGNONET LAURAGAIS		.		X	X	X		X		X
BACHAS		.	.	.			X			
BACHOS	X	X	X	.						
BAGNERES DE LUCHON				.			X			
BAREN	X	X	X							
BEAMONT SUR LEZE		.					X	.		
BEAUTEVILLE		.		X	X	X		X		
BELLEGARDE STE MARIE		.					X			
BELLESSERRE		.					X			
BENQUE DESSUS-DESSOUS	X	X	X				X			
BESSIERES		.		X	X	X	X	X		
BEZINS-GARRAUX	X	X	X							
BINOS	X	X	X							
BONDIGOUX							X			
BORN (LE)	.		.	X	X	X	X			
BOULOC				X	X	X	X			
BOURG D'OEIL	X	X	X				X			
BOUSSAN							X			
BOUSSENS								X		
BOUTX	X	X	X	X	X	X				
BRAGAYRAC							X			
BRETX							X			
BRIGNEMONT				X	X	X	X			
BRUGUIERES				X	X	X	X			
BURGAUD (LE)				X	X	X	X			
BUZET SUR TARN				X	X	X				

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de ce jour

Toulouse le 08 MARS 2010

Le Préfet,

(Signature)

GRENADE	X (Rive Gauche de la Garonne)	X (Rive Gauche de la Garonne)	X (Rive Gauche de la Garonne)	X	X	X	X	X		
GRES (LE)	.	.	.	X	X	X	X	X		
GURAN	X	X	X							
JURVIELLE	X	X	X							
JUZET DE LUCHON	X	X	X				X			
JUZET D'IZAUT	.	.	.	X	X	X				
LABARTHE RIVIERE				X	X		X			
LABASTIDE ST SERVIN				X			X			
LAFITTE VIGORDANE				X	X	X				
LAGARDELLE SUR LEZE								X		
LAGRAULET ST NICOLAS							X			
LANTA							X			
LAREOLE						X	X			
LARRA				X	X	X	X			
LARROQUE								X		
LASSERRE				X	X	X				
LAUNAC				X	X	X	X	X		
LAVALETTE				X	X	X				
LAYRAC SUR TARN							X			
LEGE	X	X	X							
LESTELLE ST MARTORY	X	X	X	X	X	X	X	X		
LEVIGNAC				X	X	X				
LHERM					X					
LUX				X	X	X		X		
MAGDELAINE SUR TARN (LA)	.	.	.	X	X	X	X	X		
MANCIOUX	.	.	.				X			
MARQUEFAVE	X (Lieu dit "La Plaine")	X (Lieu dit "La Plaine")	X (Lieu dit "La Plaine)	X	X	X	X			
MARTRES TOLOSANE	.							X		
MAURAN	.						X			
MAUREMONT	.			X	X	X		X		
MAUZAC				X	X	X	X			
MAYREGNE	X	X	X				X			
MAZERES SUR SALAT				X	X	X	X			
MELLES	X	X	X							

MENVILLE							X			
MERENVIELLE				X	X	X				
MERVILLE				X	X	X	X	X		
MILHAS							X			
MIRAMONT DE COMMINGES							X			
MIREPOIX SUR TARN				X	X	X	X	-		
MONDAVEZAN				X	X	X		-		
MONTAIGUT SUR SAVE				X	X	X	X			
MONTASTRUC LA CONSEILLERE									X	
MONTBERON				X	X	X	X	X		
MONTCLAR DE COMMINGES	X	X	X							
MONTCLAR LAURAGAIS				X	X	X			X	
MONTESQUIEU LAURAGAIS				X	X	X				
MONTGAILLARD LAURAGAIS									X	
MONTGEARD				X	X	X			X	
MONTOULIEU ST BERNARD							X			X
NAILLOUX						X				
ONDES	X	X	X	X	X	X	X			X
PALAMINY				X	X	X	X	X		
PAULHAC				X	X	X				
PECHBONNIEU				X	X	X	X	X		
PELLEPORT				X	X	X	X	X		X
PEYSSIES						X		X		X
POINTIS INARD							X			
PORTET D'ASPET	X	X	X				X			
PORTET DE LUCHON	X	X	X	X	X	X	X			
PORTET SUR GARONNE							X			
POUBEAU	X	X	X	X	X	X	X			
PRADERE LES BOURGUETS				X	X	X				
PUYSSEGUR							X			
RAZECUEILLE	X	X	X				X			
RENNEVILLE									X	
RIEUMES							X			
RIEUX				X	X	X	X			
ROQUES									X	
SACCOURVIELLE	X	X	X				X			
SAIGUEDE				X	X	X	-	X		
ST ANDRE							X			

ST ARAILLE							X			
ST BEAT				X	X	X				
ST CEZERT				X	X	X	X			
ST ELIX LE CHATEAU				X	X	X				
ST ELIX SEGLAN							X			
STE FOY D'AIGREFEUILLE							X			
STE FOY DE PEROLIERES				X	X	X				
ST GAUDENS				X	X	X	X			
ST JEAN L'HERM							X			
ST JORY				X	X	X	X			
STE LIVRADE				X	X	X				
ST LYS		-				X	-	X		
ST MARCEL PAULEL		-					X			
ST MICHEL	X	X	X				X			
ST PAUL SUR SAVE		-		X	X	X	X			
ST PAUL D'OUEIL	X	X	X				X			
ST PE D'ARDET								X		
ST PIERRE DE LAGES							X			
ST SAUVEUR				X	X	X	X	X		
ST VINCENT								X		
SALEICH		-					X			
SALIES DU SALAT	-	-	-	X	X	X	X			
SALLES ET PRATVIEL	X	X	X				X			
SALVETAT ST GILLES (LA)				X	X	X				
SAUSSENS		-		X	X	X				
TARABEL		-		X	X	X	-			
THIL		-		X	X	X	X			
TOUTENS		-		X	X	X				
TREBONS SUR LA GRASSE		-		X	X	X				
VACQUIERS				X	X	X	X			
VALLEGUE		-				X				
VALLESVILLES		-					X			
VENERQUE	X	X	X							
VERFEIL		-		X	X	X		X		
VIELLEVIGNE				X	X	X				
VIGNAUX		-					X			
VILLARIES		-		X	X	X	X			
VILLAUDRIC	X	X					X			
VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS		-		X	X	X		X		

VILLEMATIER				X	X	X	X			
VILLEMUR SUR TARN							X			
VILLENEUVE LES BOULOC							X			
VILLENouvelle				X	X	X		X		
CA du SICOVAL	X	X			X	-	-			
CC du Canton de Villefranche de Lauragais							X			
CC Co Laur Sud							X			
CC de la Save au Touch							X			
CC du District de la Vallée de l'Ariège							X			
CC Haut comminges							X			
CC St Béat							X			
SIVOM du confluent Garonne Ariège						X	X			
SIVOM Plaine Ariège Garonne							X			
SIVOM du Canton de Saint Lys						X				
SIEMN		X								
SI Eaux Palaminy Mauran	X	X	X							
SI Eaux de St Jory Castelnaud d'estretfonds		X								
SI Eaux Vallée de la Save et Coteaux de Cadours		X								
SI Eaux de la Rive Droite du Tarn		X								
SI Eaux de la région de Villemur	-	X	-							
SI Eaux de Malvezie Genos	X	X	X							
SI eaux potable de la plaine de Rivière	X	X								
SI d'alimentation en eau potable de la région de ST Béat	X	X								
SPPE (syndicat Public de Production d'eau		X								
SI Assainissement Leze Ariège (SIALA)						X	X			
SI assainissement St Bertrand de Comminges et Valcabrère				X	X	X				
SI assainissement collectif Cierp Gaud Marignac				X	X	X				
SI de traitement des eaux usées de la Cahuzière (SITEC)					X					

SM de la Saudrune					X		X	X		
-------------------	--	--	--	--	---	--	---	---	--	--

ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE

COMMUNES

AIGREFEUILLE
ANTIGNAC
ARBAS
ARGUT DESSOUS
ARTIGUE
ASPET
AURIAC-SUR-VENDINELLE
AUSSEING
AUTERIVE
AVIGNONET-LAURAGAIS
BACHAS
BACHOS
BAGNERES DE LUCHON
BAREN
BEAUMONT-SUR-LEZE
BEAUTEVILLE
BELLEGARDE STE MARIE
BELLESSERRE
BENQUE DESSUS-DESSOUS
BESSIERES
BEZINS-GARRAUX
BINOS
BONDIGOUX
BOULOC
BOURG D'OEIL
BOUSSAN
BOUSSENS
BOUTX
BRAGAYRAC
BRETX
BRIGNEMONT
BRUGUIERES
BURGAUD (LE)
BUZET-SUR-TARN
CABANAC-SEGUENVILLE
CADOURS
CAIGNAC
CALMONT
CARAMAN
CARBONNE
CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
CASTELNAU-PICAMPEAU
CASTERA (LE)
CATHERVIELLE
CAZARIL-LASPENES
CAZEAUX DE LARBOUST
CEPET
CESSALES
CHAUM
CHEIN-DESSUS
CIADOUX
CIER-DE-LUCHON
CIERP-GAUD

Vu pour être annexe
à notre arrêté en date de ce jour

Toulouse, le 08 MARS 2010

Léa Bréchet
de la Procureure de la Haute Garonne

CINTEGABELLE
CIRES
COX
DAUX
DRUDAS
EMPEAUX
ESTADENS
FOLCARDE
FONSORBES
FRONSAC
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES
FRONTON
FUSTIGNAC
GARAC
GARDOUCH
GARGAS
GARIN
GOUAUX-DE-LUCHON
GRENADE
GURAN
JURVIELLE
JUZET-DE-LUCHON
JUZET-D'IZAUT
LA MAGDELAINE-SUR-TARN
LA SALVETAT-SAINT-GILLES
LABARTHE-RIVIERE
LABASTIDE-SAINT-SERNIN
LAFFITE VIGORDANE
LAGARDELLE SUR LEZE
LAGRAULET-SAINT-NICOLAS
LANTA
LAREOLE
LARRA
LARROQUE
LASSERRE
LAUNAC
LAVALETTE
LAYRAC-SUR-TARN
LE BORN
LE CABANIAL
LE FAUGA
LE FOUSSERET
LEGE
LE GRES
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY
LEVIGNAC
LHERM
LUX
MANCIOUX
MARQUEFAVE
MARTRES TOLOSANE
MAURAN
MAUREMONT
MAUZAC
MAYREGNE
MAZERES SUR SALAT
MELLES
MENVILLE

MERENVIELLE
MERVILLE
MILHAS
MIRAMONT-DE-COMMINGES
MIREPOIX-SUR-TARN
MONDAVEZAN
MONTAIGUT-SUR-SAVE
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE
MONTBERON
MONTCLAR-DE-COMMINGES
MONTCLAR-LAURAGAIS
MONTESQUIEU-LAURAGAIS
MONTGAILLARD-LAURAGAIS
MONTGEARD
MONTOULIEU-SAINT-BERNARD
NAILLOUX
ONDES
PALAMINY
PAULHAC
PECHBONNIEU
PELLEPORT
PEYSSIES
POINTIS INARD
PORTET-D'ASPET
PORTET-DE-LUCHON
PORTET SUR GARONNE
POUBEAU
PRADERE-LES-BOURGUETS
PUYSSEGUR
RAZECUEILLE
RENNEVILLE
RIEUMES
RIEUX
ROQUES
SACCOURVIELLE
SAIGUEDE
SAINT-ANDRE
SAINT-ARAILLE
SAINT-BEAT
SAINT-CEZERT
SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
SANT ELIX SEGLAN
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU
SAINT-GAUDENS
SAINT JEAN LHERM
SAINT JORY
SAINT-LYS
SAINT MARCEL PAULEL
SAINT-MICHEL
SAINT-PAUL-D'OUAIL
SAINT-PAUL-SUR-SAVE
SAINT PE D'ARDET
SAINT PIERRE DE LAGES
SAINT-SAUVEUR
SAINT VINCENT
SAINTE LIVRADE
SALEICH

SALIES-DU-SALAT
SALLES ET PRATVIEL
SAUSSENS
TARABEL
THIL
TOUTENS
TREBONS SUR LA GRASSE
VACQUIERS
VALLEGUE
VALLESVILLES
VENERQUE
VERFEIL
VIEILLEVIGNE
VIGNAUX
VILLARIES
VILLAUDRIC
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
VILLEMATIER
VILLEMUR-SUR-TARN
VILLENEUVE-LES-BOULOC
VILLENouvelle

GROUPEMENTS DE COMMUNES

Communauté d'Agglomération du SICOVAL
Communauté de Communes CO.LAUR.SUD
Communauté de Communes de la Save au Touch
Communauté de communes du Canton de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
Communauté de communes du District de la Vallée de l'Ariège
Communauté de Communes du Haut Comminges
Communauté de Communes du canton de SAINT-BEAT
Syndicat Intercommunal A Vocation Multiple de la SAUDRUNE
Syndicat Public De Production d'Eau
S.I.V.O.M. du canton de SAINT-LYS
S.I.V.O.M. du Confluent Garonne Ariège
S.I.V.O.M. Plaine Ariège Garonne
S.I.V.U. des Eaux de la Montagne Noire
S.I.V.U. des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de CADOURS
S.I.V.U. des Eaux de la Rive Droite du TARN
S.I.V.U. des Eaux de la Région SAINT JORY CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
S.I.V.U. des Eaux de la Région de VILLEMUR
Syndicat intercommunal des Eaux de PALAMINY-MAURAN
Syndicat Intercommunal en eau potable de la Plaine de Rivière
S.I.V.U. des Eaux de MALVEZIE - GENOS
Syndicat d'alimentation en eau potable de la région de SAINT-BEAT
S.I.V.U de traitement des Eaux Usées de la CAHUZIERE (SITEC)
Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lèze Ariège (SIALA)
S.I.V.U. d'Assainissement collectif CIERP-GAUD - MARIGNAC
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES et VALCABRERE

Vallée de la Save et coteaux de Cadours

Nom collectivité
BELLEGARDE-SAINTE-MARIE
BELLESSERRE
BRETX
BRIGNEMONT
CABANAC-SEGUENVILLE
CADOURS
CAUBIAC *
COX
DAUX
DRUDAS
GARAC
GRENADE
LAGRAULET-SAINTE-NICOLAS
LAREOLE
LARRA
LASSERRE
LAUNAC
LE BURGAUD
LE CASTERA
LE GRES
LEVIGNAC
MENVILLE
MERENVIELLE
MERVILLE
MONTAIGUT-SUR-SAVE
ONDES
PELLEPORT
PRADERE-LES-BOURGUETS
PUYSEGUR
SAINTE-CEZERT
SAINTE-LIVRADE
SAINTE-PAUL-SUR-SAVE
THIL
VIGNAUX
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours

Coteaux de Saint - Jory et Frontonnais

Nom collectivité
BOULOC
BRUGUIERES
CASTELNAU D'ESTREFONDS *
CEPET
FRONTON
GARGAS
LABASTIDE-SAINTE-SERNIN
SAINTE-JORY
SAINTE-SAUVEUR
VACQUIERS
VILLARIES
VILLAUDRIC
VILLENEUVE-LES-BOULOC
Syndicat Intercommunal de traitement des eaux usées de la Cahuzière
Syndicat Intercommunal des Eaux Région Sainte-Jory Castelnau d'Estrefonds

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de ce jour

Toulouse, le **08 MARS 2010**

Le Préfet
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Haute-Garonne

Région de Villemur

Nom collectivité
BONDIGOUX
LA MAGDELAINE-SUR-TARN
LAYRAC-SUR-TARN
LE BORN
MIREPOIX-SUR-TARN
VILLEMATIER
VILLEMUR-SUR-TARN
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Villemur
Syndicat Intercommunal des Eaux de la rive droite du Tarn

Aussonnelle

Nom collectivité
BRAGAYRAC
EMPEAUX
FONSORBES
LA SALVETAT-SAINT-GILLES
SAIGUEDE
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES
SAINT-LYS
Communauté de Communes de la Save au Touch
SIVOM du canton de Saint-Lys

Banlieue Sud Ouest

Nom collectivité
LAGARDELLE-SUR-LEZE
PORTET-SUR-GARONNE
ROQUES SUR GARONNE
VENERQUE
SIVOM de la Plaine Ariège Garonne
SIVOM de la Saurune
SIVOM du Confluent Garonne Ariège
Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lèze Ariège

Tarn et Girou

Nom collectivité
BESSIERES
BUZET-SUR-TARN
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE
MONTBERON
PAULHAC
PECHBONNIEU
SAINT-JEAN-LHERM

Coteaux du Touch

Nom collectivité
CASTELNAU-PICAMPEAU
FUSTIGNAC
LAFITTE-VIGORDANE
LE FOUSSERET
LHERM
PEYSSIES
RIEUMES
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU

Vallée de l'Hers

Nom collectivité
Communauté d'Agglomération du SICOVAL

Sud Lauragais

	Nom collectivité
AIGREFEUILLE	
AURIAC-SUR-VENDINELLE	
AVIGNONET-LAURAGAIS	
CARAMAN	
CESSALES	
FOLCARDE	
LANTA	
LAVALLETTE	
LE CABANIAL	
LUX *	
MAUREMONT	
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	
SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE	
SAINTE-MARCEL-PAULEL	
SAINTE-PIERRE-DE-LAGES	
SAINTE-VINCENT	
SAUSSENS	
TARABEL	
TOUTENS	
TREBONS-SUR-LA-GRASSE	
VALLEGUE	
VALLESVILLES	
VERFEIL	
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	
VILLENOUVELLE	
Communauté de communes du Canton de Villefranche de Lauragais	
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire	

Hers – Ariège

	Nom collectivité
AUTERIVE	
BEAUMONT-SUR-LEZE	
BEAUTEVILLE	
CAIGNAC	
CALMONT	
CINTEGABELLE	
GARDOUCH	
MONTCLAR-LAURAGAIS	
MONTESQUIEU-LAURAGAIS	
MONTGEARD	
NAILLOUX	
RENNEVILLE	
VIEILLEVIGNE	
Communauté de Communes CO.LAUR.SUD	
Communauté de Communes du district de la Vallée de l'Ariège	
Syndicat Public de Production d'Eau	

Val de Garonne et Volvestre

	Nom collectivité
BOUSSENS	
CARBONNE	
LE FAUGA	
MARQUEFAVE	
MARTRES-TOLOSANE	
MAURAN	
MAUZAC	
MONDAVEZAN	
MONTCLAR-DE-COMMINGES	
PALAMINY	
RIEUX	
SAINTE-MICHEL	
Syndicat intercommunal des eaux de Palaminy Mauran	

Coteaux du Comminges

	Nom collectivité
BACHAS	
BOUSSAN	
CIADOUX	
LARROQUE	
MONTOLIEU-SAINT-BERNARD	
SAINT-ANDRE	
SAINT-ARAILLE	
SAINT-ELIX-SEGLAN	

Saint Gaudinois

	Nom collectivité
ANTICHAN-DE-FRONTIGNES	
ARBAS	
ASPET	
AUSSEING	
BEAUCHALOT	
CHEIN-DESSUS	
ESTADENS	
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	
JUZET-D'IZAUT	
LABARTHE-RIVIERE	
LABROQUERE *	
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	
MANCIOUX	
MAZERES-SUR-SALAT *	
MILHAS	
MIRAMONT-DE-COMMINGES	
POINTIS-INARD	
PORTET-D'ASPET	
RAZECUEILLE	
SAINT-GAUDENS	
SAINT-PE-D'ARDET	
SALEICH	
SALIES-DU-SALAT	
VALENTINE *	
Communauté de Communes du Haut Comminges	
Syndicat Intercommunal des Eaux de Genos Malvezie	
Syndicat Intercommunal en eau potable de la Plaine de Rivière	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère	

Région de Saint Béat – Luchonnais

	Nom collectivité
ANTIGNAC	
ARGUT-DESSOUS	
ARTIGUE	
BACHOS	
BAGNERES-DE-LUCHON	
BAREN	
BENQUE-DESSOUS-ET-DESSUS	
BEZINS-GARRAUX	
BINOS	
BOURG-D'OUVEIL	
BOUTX	
CATHERVIELLE	
CAZARIL-LASPENES	
CAZEAUX-DE-LARBOUST	
CHAUM	
CIER-DE-LUCHON	
CIERP-GAUD	
CIRES	
FRONSAC	
GARIN	
GOJAUX-DE-LUCHON	
GURAN	
JURVIELLE	
JUZET-DE-LUCHON	
LEGE	
MAYREGNE	
MELLES	
PORTET-DE-LUCHON	
POUBEAU	
SACCOURVIELLE	
SAIN-BEAT	
SAIN-PAUL-D'OUVEIL	
SALLES-ET-PRATVIEL	
Communauté de Communes du canton de Saint-Béat	
Syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Saint-Béat	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif Cierp-Gaud - Marignac	